

**DELIBERATION PORTANT ADDENDUM AUX MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES  
COMPETENCES 2020-2021 DE LA LICENCE STAPS : ENTRAINEMENT SPORTIF**

**LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE  
CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU MARDI 24 NOVEMBRE 2020,**

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération 2020-09-22-10 de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire portant sur les modalités  
de contrôle des connaissances et des compétences 2020 – 2021 de l'UFR STAPS ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente CFVU en charge des formations ;

Après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

d'arrêter l'addendum aux modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2020-2021 de la Licence  
STAPS : Entraînement sportif tel joint en annexe

Membres en exercice : 41

Votes : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président,**

**Mathias BERNARD**

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA 2020-11-24-05

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

**Modalités de recours :** *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*



**UFR SCIENCES ET TECHNIQUES  
DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES**  
Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES  
ET DES COMPETENCES**  
**Année universitaire 2020 - 2021**

**Licence STAPS :  
Entraînement Sportif**

**ADDENDUM**  
**AU DOCUMENT ARRÊTÉ PAR LA CFVU DU 22/09/2020**

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : 24/11/2020

La Vice-Présidente Formations  
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is written over a horizontal line.

Françoise PEYRARD

## VALIDATION DE LA FORMATION ATTESTANTE

### STAPS DÉFINISSANT L'OPTION SPORTIVE

Afin de pouvoir prétendre à la carte professionnelle, telle que définie par le code du Sport, l'option sportive validée dans le cadre de la Licence STAPS : Entraînement sportif doit être mentionnée dans le supplément au diplôme (Annexe Descriptive au Diplôme).

Pour l'année 2020-2021, les deux options sportives proposées par l'UCA sont « Football » et « Préparation physique (Haltérophilie – musculation) ».

Afin de valider cette option sportive, une formation attestante est définie. Sa validation entraîne automatiquement la mention de cette option dans le supplément au diplôme. Cette validation est prononcée par le Jury de la Licence STAPS : Entraînement sportif, en fin de niveau 3.

La formation attestante est composée d'un ensemble d'enseignements de N2 et N3 spécifiques à l'option sportive choisie. Elle ne donne lieu à aucun cours supplémentaire et n'engendre pas de modalités spécifiques : les modalités de contrôle des connaissances et des compétences des Unités d'Enseignement - UE et Éléments Constitutifs - EC pris en compte pour la validation de cette formation attestante sont celles de la Licence.

La validation de la formation attestante est conditionnée à la réussite de chacun des UE ou EC la composant, sans compensation. Des points Jury pourront être attribués.

#### **Cas particulier des étudiants n'ayant pas fait le N2 de la Licence STAPS : Entraînement sportif à l'UCA :**

Une Commission pédagogique peut valider au sein de cette formation attestante, les éléments correspondant aux enseignements de N2 en fonction du profil de l'étudiant (N2 hors UCA, obtention de diplômes fédéraux...). Cette validation devra être portée à la connaissance de l'étudiant dès le début de l'année universitaire.

**Unités d'Enseignement et Éléments Constitutifs**  
**pris en compte pour la validation de la formation attestante**

**Niveau 2 - Semestre 3 : UE 308**

- Option sportive Préparation physique UE 308
  - EC Musculation niveau 1
  - EC Activités de la forme
- Option sportive Football UE 308
  - EC La connaissance du jeu : analyse
  - EC La connaissance du public et des joueurs
  - EC Les formes de jeu
  - EC La connaissance du contexte : enquête et projet club

**Niveau 2 - Semestre 4 : UE 410 et UE 417**

- Option sportive Préparation physique UE 410
  - EC Musculation niveau 2
  - EC Haltérophilie
- Option sportive Football UE 410
  - EC Méthodologie d'évaluation
  - EC Les outils au service de l'intervenant
- Option sportive Préparation physique et Option sportive Football UE 417
  - EC Stage de 50 h

**Niveau 3 - Semestre 5 : UE 526**

- Option sportive Préparation physique UE 526
  - EC Haltérophilie : musculation
  - EC Mise en situation pédagogique 1
  - EC Préparation physique spécifique
- Option sportive Football UE 526
  - EC Conceptualisation projet de jeu et plan de jeu
  - EC Mise en situation pédagogique 2
  - EC Diriger une équipe

**Niveau 3 - Semestre 6 : UE 623 et UE 626**

- Option sportive Préparation physique UE 623
  - EC Haltérophilie
  - EC Musculation et renforcement musculaire : outils et méthodes
  - EC Préparation physique adaptée
- Option sportive Football UE 623
  - EC Futsal et activités diversifiées
  - EC Mise en œuvre d'un projet de jeu
  - EC Observation et analyse match
- Option sportive Préparation physique et Option sportive Football UE 626
  - EC Stage de 150 h